

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

UN ADO PORTE 2 COUPS DE COUTEAU POUR UNE CIGARETTE

À Lyon (France), un jeune homme de 24 ans se trouvait place des Martyrs-de-la-Résistance lorsqu'un adolescent de 16 ans lui a demandé une cigarette. Mais il a refusé. Fou de rage, ce dernier l'a poignardé à deux reprises puis l'a aspergé de gaz lacrymogène. Blessée, la victime a été conduite à l'hôpital où elle s'est vue prescrire 7 jours d'ITT. Le suspect, qui porte déjà 30 mentions à son casier judiciaire, a été interpellé et a reconnu les faits en garde à vue. Il devait être présenté au parquet vendredi en comparution immédiate.

LE CORPS CARBONISÉ D'UNE FEMME RETROUVÉ SUR UN PARKING

Le cadavre carbonisé d'une joueuse professionnelle de poker a été retrouvé sur un parking de la zone de loisirs de Pontiac Lake (États-Unis). Susie Zhao, 33 ans, gagnait sa vie en jouant au poker et avait remporté en 2012 plus de 73 000 dollars lors d'une compétition. Après être partie s'installer à Los Angeles et Las Vegas, elle était revenue dans son Michigan natal le 8 juin dernier pour se rapprocher de ses parents et affronter des problèmes personnels.

IL AVOUE LE MEURTRE DE SON ÉPOUSE

Le corps sans vie de Laure Kruger avait été retrouvé vendredi matin dans un conduit d'évacuation des eaux près de son domicile de Peyriac-de-mer (France). C'est le père de cette femme de 52 ans qui, inquiet de ne pas voir arriver sa fille et son gendre à son domicile de Carcassonne où il réside, avait donné l'alerte. Le couple devait normalement s'arrêter pour le saluer avant de repartir aussitôt pour prendre l'avion à Toulouse à destination de Djakarta (Indonésie). Sauf qu'ils ne sont jamais arrivés. Les gendarmes ont appris que le mari avait embarqué seul sur le vol pour Djakarta et s'appêtait à décoller. Aussitôt contactée par la gendarmerie, la police de l'air et des frontières a interpellé l'homme dans la zone d'embarquement de l'aéroport. Placé en garde à vue, il a reconnu avoir tué son épouse en lui portant deux coups de couteau. Laure enseignait le français à la Djakarta Intercultural School où elle vivait depuis 2015.

Rassemblés par JNE

Libreville : recrudescence de vols de cellulaires aux abords des véhicules

NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

Le vol de téléphones portables aux abords des véhicules est devenu un fléau à Libreville et ses environs. Des délinquants, agissant souvent en bande organisée, écument des endroits névralgiques où ils observent leurs potentielles proies comme le ferait l'épervier traquant un poulet dans la basse-cour, avant le moment opportun pour fondre sur lui.

Le mode opératoire est toujours le même : le véhicule ralentit, soit pour franchir un dos-d'âne ou pour négocier un croisement avec une autre automobile, soit pour manœuvrer dans un endroit où la chaussée est dégradée ou encombrée. Soudain, un jeune homme, surgi de nulle part, profite des vitres baissées pour arracher le téléphone portable à un passager, généralement en ligne, et fond dans la nature. Le geste dure quelques secondes, et sa justesse n'a rien à envier à la dextérité des serres d'épervier s'emparant de leur proie. Le phénomène se produit de jour comme de jour.

"Le vol de téléphones portables prend de l'ampleur à Libreville. Personne n'est à l'abri : il suffit que vous oubliiez de verrouiller vos portières ou de monter vos vitres, et vous faites les frais des bandits", témoignent plusieurs victimes.

Bien que les statistiques ne soient pas disponibles, la recrudescence de vols de téléphones portables aux abords des véhicules est un phénomène présent dans tout le Grand Libreville. Les forces de l'ordre et les sociétés de téléphonie mobile enregistrent de nombreuses plaintes à ce sujet. Pendant que certains utilisent les moyens légaux pour subvenir à leurs besoins, d'autres, par contre, passent leur temps à voler. Certains sont mis hors d'état de nuire. Reconnus coupables de vol en réunion et association de malfaiteurs, ils sont écroués à Sans-Famille.

D'après l'article 194 du nouveau Code pénal, "L'association de



Photo : Adjai Ntoutoume

Les bandits opèrent souvent aux alentours des dos-d'âne.

malfaiteurs est punie d'un emprisonnement de 10 ans au plus et d'une amende de 10 millions de francs au plus". Sauf que ces sanctions pénales, pourtant dissuasives, ne découragent nullement les auteurs de ces faits puisque ces derniers persévèrent dans leurs activités.

La pauvreté, la déstabilisation des ménages, la déperdition scolaire, le chômage galopant et le

manque de perspectives pousseraient une partie de la jeunesse à se lancer dans la recherche de l'argent facile. Cette situation doit interpeller les autorités sur la nécessité de combler ces lacunes et aux services de sécurité de mener sans relâche la lutte contre le banditisme et la grande criminalité afin de redonner aux populations, le calme et la tranquillité auxquels elles ont droit.

C'est l'occasion d'en appeler à la vigilance des usagers : verrouillez soigneusement portières, coffres, vitres de votre véhicule lorsque vous roulez en ville. Et évitez d'exhiber tout objet tentant, visible depuis l'extérieur (sac, téléphone portable, portefeuille...). Si toutefois vous êtes victime d'un vol, ou si vous constatez tout comportement suspect, prévenez aussitôt les forces de l'ordre.

Une rixe entre le taximan et sa passagère provoque un accident

JNE
Libreville/Gabon

UNE rixe entre le conducteur d'un véhicule à usage commercial, immatriculé AX-098-AA, et une cliente serait à l'origine d'un accident de la circulation qui s'est produit samedi matin sur le boulevard Triomphal Omar-Bongo. D'après les premières constatations, la passagère aurait pris en course pour Ambowe un taxi en provenance du centre-ville et à bord duquel se trouvait déjà un autre client qui devait descendre au niveau de l'archevêché de Libreville. Sauf que, dès que ce dernier a mis pied à terre parce qu'étant déjà arrivé à destination, le conducteur de taxi, au lieu de continuer tout droit comme le lui suggère la dame, s'engage plutôt sur le bou-



Photo : Adjai Ntoutoume

Le taxi dans une mauvaise posture après l'accident.

levard Triomphal-Omar-Bongo. S'ensuivent alors des gestes hostiles dans l'habitacle qui vont engendrer des conséquences fâcheuses.

En effet, pendant la rixe qui suit, le taximan perd le contrôle de son véhicule qui effectue aussitôt une brusque sortie de route, avant de terminer sa course sur

le terre-plein central du boulevard Triomphal Omar-Bongo. Plus précisément à hauteur de l'ambassade de Russie, la portière avant côté passager encastree dans un poteau électrique. Le conducteur est sorti sain et sauf de l'accident, alors que la passagère, blessée, a été conduite dans un hôpital de la place.